

## Compte rendu de séance

### Séance du 7 Novembre 2018

L' an 2018 et le 7 Novembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de  
CANN Joël Maire

**Présents** : M. CANN Joël, Maire, Mmes : LEON Nathalie, LOIRE Carole, ROIGNANT Murielle, MM : AUVRET Stéphane, BARON Jacques, BAUCHET Philippe, CANN Arnaud, CLOAREC Bertrand, PERROT Philippe, PITON Paul

Absent(s) : MM : LEON Arnaud, PRIGENT Robert

#### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 11

Date de la convocation : 31/10/2018

Date d'affichage : 31/10/2018

#### Acte rendu exécutoire

après dépôt en  
le : 12/11/2018

et publication ou notification  
du : 12/11/2018

A été nommé(e) secrétaire : M. BARON Jacques

#### Objet(s) des délibérations

### SOMMAIRE

Adhésion de la commune de SAINT-ELOY au SIPP - 33-2018  
Tarifs de l'eau 2019 - 34-2018  
Convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage - Travaux de voirie 2019 - 35-2018

Adhésion de la commune de SAINT-ELOY au SIPP  
réf : 33-2018

La commune de SAINT-ELOY, lors de sa séance du 14 septembre 2018, a approuvé son adhésion au SIPP pour la compétence "service technique" au 1er janvier 2019.

Cette adhésion entraîne une modification des statuts.

Pour rappel, les communes adhèrent aux compétences du Syndicat en fonction de leurs besoins.

Le maire propose au conseil:

- de valider l'adhésion de SAINT-ELOY à compter du 1er janvier 2019 pour la compétence "service technique"

Après en avoir délibéré, le conseil approuve unanimement cette proposition.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Tarifs de l'eau 2019**  
réf : 34-2018

Les tarifs de l'eau pour 2019 sont à définir.  
Le Maire propose de reconduire les mêmes prix qu'en 2018.

PRODUITS	TARIFS
Abonnement	30 €
0 à 200 m3	1,30 €
> 200 m3	0,90 €
raccordement	800 €

Le conseil approuve à l'unanimité la reconduction de ces tarifs.  
A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage - Travaux de voirie 2019**  
réf : 35-2018

Le Maire propose aux membres du conseil de signer une convention d'assistance technique de la CCPLD pour l'élaboration de son programme de voirie 2019 et le suivi des travaux réalisés dans le cadre des travaux.

Après en avoir délibéré,

Le conseil décide à l'unanimité de signer la convention pré-citée.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### Questions diverses :

- **Présentation du PLUI:** Paul PITON a présenté le projet de PLUI au conseil. Il n'y a pas de modification par rapport à ce qui a été transmis à la CCPLD. Seul le village de Tréveur a été retiré des terrains constructibles car la qualification de "hameau" seulement le permet, nécessitant 20 maisons. Ce nombre n'est pas atteint en l'espèce.

Une réflexion sur le zonage des terres agricoles où se trouvent les exploitations est en cours. Est-ce intéressant d'y ajouter la possibilité "Ai", afin d'y inclure une éventuelle activité artisanale ou commerciale? La réponse sera apportée le 9/11 lors d'une réunion à la CCPLD.

- **Commerce:** Le projet de bail avance, le bar/épicerie pourra ouvrir en janvier 2019.

- **Cimetière:** Les élus de PLOUEDERN sont venus visiter le cimetière pour voir le rendu de l'ensemencement. La démarche est plutôt convaincante.

- **Bibliothèque:** Les bénévoles de l'association Léor Digor demandent la pose d'une porte coulissante entre l'espace bibliothèque et l'espace jeunes afin d'agrandir le coin lecture. Un devis sera demandé.

Séance levée à: 20:30

En mairie, le 13/11/2018  
Le Maire  
Joël CANN